

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2068)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF34

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 5

ETAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Patrimoines	0	-52 337 896	0	-23 840 942
Création	0	-37 000 000	0	-10 491 545
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	-30 828 796	0	-13 030 885
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	-3 445 566	0	-1 483 567
TOTAUX	0	-123 612 258	0	-48 846 939
SOLDE	+123 612 258		+48 846 939	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI vise à revenir sur l'annulation de crédit sur la mission « Culture ».

Pour payer les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises, la macronie fait contribuer tout le monde ! Alors que le vol de pièces historiques au Musée de Louvre survenu le 19 octobre dernier a mis en lumière les défaillances de sécurité liée à un manque chronique d'investissement, le ministère de la Culture voit ses crédits pourtant encore diminuer lors de cette loi de fin de gestion.

Ainsi, comment la représentation nationale peut-elle admettre de faire perdre plus de 23 millions de crédits au soutien d'investissement et de rénovation à notre patrimoine ?

La cure austéritaire de la macronie n'épargnera donc personne. Même la Culture, qui fait pourtant la renommée de notre pays dans le monde, est finalement attaquée par la minorité présidentielle.

Dans le détail, nous demandons la suppression des annulations de crédits de :

– 52 337 896 € en AE et 23 840 942 € en CP prévue pour le programme Patrimoines.

– 37 000 000 € en AE et 10 491 545 € en CP prévue pour le programme Création.

– 30 828 796 € en AE et 13 030 885 € en CP prévue pour le programme Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.

– 3 445 566 € en AE et 1 483 567 € en CP prévue pour le programme Soutien aux politiques du ministère de la culture.